

**SEANCE DU  
27 MARS 2025**

**RAPPORT N° V-6  
25SGADB0026**

**Nombre de conseillers en exercice :  
25**

**Nombre de conseillers présents :  
15**

**Date de convocation :  
21 mars 2025**

**Date d'affichage :  
28 mars 2025**

**L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, le 27 mars à quatorze heures trente** le Bureau communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance Technopôle hub&go- ( salle d'expo - rez de jardin )71200 LE CREUSOT , sous la présidence de **M. David MARTI, président.**

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Jean-Marc FRIZOT - M. Georges LACOUR - Mme Frédérique LEMOINE - Mme Isabelle LOUIS - M. Daniel MEUNIER - M. Philippe PIGEAU - M. Jérémy PINTO - Mme Montserrat REYES - M. Guy SOUVIGNY - M. Jean-François JAUNET

**VICE-PRESIDENTS**

M. Jean-Paul BAUDIN - M. Roger BURTIN - Mme Pascale FALLOURD - M. Jean-Paul LUARD -

**CONSEILLERS DELEGUES**

**OBJET:  
Demandes de subvention auprès des partenaires culturels, institutionnels et collectivités**

**ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :**

M. Gérard GRONFIER  
M. Jean-Claude LAGRANGE  
M. CASSIER (pouvoir à Mme FALLOURD)  
M. DURAND (pouvoir à M. JAUNET)  
M. FREDON (pouvoir à Mme LEMOINE)  
M. GANE (pouvoir à Mme REYES)  
M. GOMET (pouvoir à M. LUARD)  
Mme LODDO (pouvoir à M. MEUNIER)  
Mme PICARD (pouvoir à M. PIGEAU)  
Mme COUILLEROT (pouvoir à M. MARTI)

**Nombre de Conseillers ayant pris part au vote: 23**

**Nombre de Conseillers ayant voté pour : 23**

**Nombre de Conseillers ayant voté contre : 0**

**Nombre de Conseillers s'étant abstenus : 0**

**Nombre de Conseillers :**

- **ayant donné pouvoir : 8**
- **n'ayant pas donné pouvoir : 2**

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

M. Daniel MEUNIER



Le BUREAU de la COMMUNAUTE URBAINE du CREUSOT MONTCEAU-LES-MINES,

Compétent en application de la délibération du conseil de communauté en date du 3 octobre 2024, devenue exécutoire le 4 octobre 2024, donnant délégation de compétences au bureau et au président, conformément à l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

Le rapporteur expose :

« La programmation scientifique et culturelle du service Ecomusée pour l'année 2025 a été présentée lors du conseil communautaire de décembre dernier.

Cette programmation s'organise pour la première fois, autour d'une unique thématique, celle des jardins, qui vise à attirer un large public.

Cette riche offre culturelle se compose de spectacles, concerts, visites guidées, conférences, ateliers qui demeurent autant d'occasion de favoriser une rencontre privilégier entre le public et les équipements patrimoniaux de la CUCM.

La Villa Perrusson présentera une exposition sur le monde merveilleux du petit peuple, intitulé « Sous le chapeau des gnomes ». Cette programmation est complétée par des actions à caractère pédagogique conçues et mises en œuvre par le service des publics et l'enseignante missionnée par le Rectorat de Dijon. L'Ecomusée participera également aux grands évènements culturels nationaux (Nuit européenne des Musées, Rendez-vous aux Jardins, Journées Européennes du Patrimoine, Fête de la Science).

D'autre part, le chantier du traitement des collections de l'Ecomusée se poursuivra avec le redéploiement des collections dans le bâtiment du Thiellay, futur réserve de l'Ecomusée à la fin de l'année 2025.

Un régisseur des collections dont le recrutement est en cours sera tout particulièrement dédié à cette mission et une subvention est sollicitée pour le financement de ce poste dont la dépense estimée est de 56 630 €.

La maquette animée, pièce emblématique des collections de l'Ecomusée, fera l'objet d'une étude préalable (coût 8 400 €) puis bénéficiera d'une première phase de restauration dont le coût estimé est de 20 000 €.

Enfin, une étude diagnostic de la Briqueterie de Ciry-Le-Noble (coût estimé 15 000 €) sera également lancée.

Pour l'ensemble de ces actions, il est proposé de notamment solliciter un soutien de la DRAC à hauteur 63 338 € TTC.

Il vous est donc demandé de bien vouloir autoriser Monsieur le Président à solliciter auprès de la DRAC, de la Région, et du département de la Saône-et-Loire, les subventions nécessaires à la réalisation de ce programme, au taux maximum.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE BUREAU,  
Après en avoir débattu,  
Après en avoir délibéré,  
Etant précisé que Monsieur Jean-Claude LAGRANGE,  
intéressé à l'affaire n'a pas pris part au vote,  
DECIDE

- D'autoriser Monsieur le Président à solliciter toutes les subventions auprès de la DRAC, de la Région, et du département de Saône-et-Loire au taux maximum et à signer tous les documents afférents

Certifié pour avoir été reçu  
à la sous-préfecture le 28 mars 2025  
et publié, affiché ou notifié le 28 mars 2025

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,  
Pour le président et par délégation,  
Le Vice-Président,  
Daniel MEUNIER

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'D. Meunier', with a large, sweeping underline that extends to the left and then curves back under the name.

LE PRESIDENT,  
Pour le président et par délégation,  
Le Vice-Président,  
Daniel MEUNIER

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'D. Meunier', with a large, sweeping underline that extends to the left and then curves back under the name.

Le secrétaire de séance,  
Daniel MEUNIER

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'D. Meunier', with a large, sweeping underline that extends to the left and then curves back under the name.